



PRÉFET
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE

Liberté
Égalité
Fraternité

2024

L'État en Nouvelle-Aquitaine

Actions régionales

Les chiffres-clés de la Nouvelle-Aquitaine

L'État en Nouvelle-Aquitaine c'est

**29,2 milliards
d'euros**

› investissement, fonctionnement, interventions :

10,4 milliards d'euros

› salaires et pensions :

14,4 milliards d'euros

› dotations aux collectivités territoriales :

4,4 milliards d'euros

Direction de la publication :



Étienne GUYOT
Préfet de la région Nouvelle-Aquitaine
Préfet de la zone de défense
et de sécurité Sud-Ouest
Préfet de la Gironde

Rédaction :



Sylvain PELLETERET
Secrétaire Général pour les Affaires
Régionales de la Nouvelle-Aquitaine

Crédits photo :

Services de l'État

Réalisation et impression :

Imprimerie du Secrétariat Général Commun
Départemental de la Gironde

Imprimé sur papier PEFC fabriqué en France 

SOMMAIRE

Atteinte du plein emploi et réindustrialisation du territoire.....	3
Planification écologique : agir pour répondre aux enjeux du changement climatique.....	9
Un État innovant au service des citoyens et des territoires.....	14
Renforcer la cohésion sociale et la protection des plus vulnérables.....	20



ÉDITO

Ce rapport d'activité des services de l'État en région met en lumière les actions déployées par les services et opérateurs de l'État pour répondre aux défis majeurs auxquels la Nouvelle-Aquitaine a été confrontée en 2024.

À travers plusieurs illustrations significatives dans les domaines de la réindustrialisation, du soutien entrepreneurial, de la planification énergétique et écologique, de l'aménagement du territoire, de la cohésion sociale ou encore de l'engagement citoyen, ce document propose un aperçu non exhaustif de la mobilisation quotidienne de l'État pour accompagner les transformations de la région.

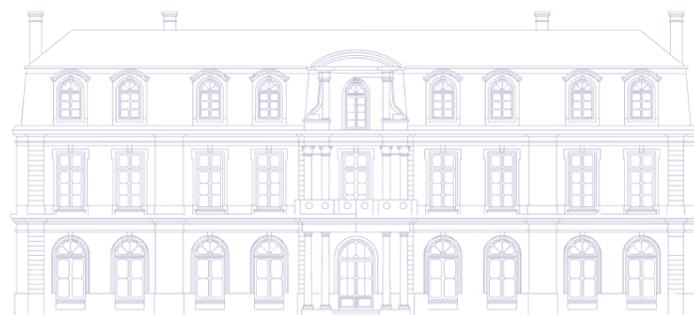
Cet engagement constant en faveur des habitants, collectivités, élus, associations et entreprises a permis de préserver le dynamisme et l'attractivité remarquables de la Nouvelle-Aquitaine. Il contribue aussi à préparer son avenir et les années à venir, avec confiance et optimisme.

Les nombreuses actions réalisées et les différents projets engagés n'auraient pu être menés de front sans le dévouement des 7 500 agents de l'État, auxquels je tiens à rendre hommage.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce rapport d'activité 2024.

Étienne GUYOT

*Prefet de la région Nouvelle-Aquitaine
Prefet de la zone de défense
et de sécurité Sud-Ouest
Prefet de la Gironde*



ATTEINTE DU PLEIN EMPLOI ET RÉINDUSTRIALISATION DU TERRITOIRE

En 2024, on recense en Nouvelle-Aquitaine :

2,3 millions d'emplois salariés
dont 282 000 emplois industriels

+ 1 900 emplois supplémentaires
soit une progression de 0,7 % par rapport à 2023

24 ouvertures nettes de sites industriels
89 en France (selon le Baromètre industriel qui mesure la dynamique de réindustrialisation en France)

92 144 entreprises créées
(+ 6 % par rapport à 2023)

6,5 % de taux de chômage en 2024
recul de près de 2 points depuis 2018 (à 8,3%)

■ INSEE



LUTTER CONTRE LE CHÔMAGE ET FAVORISER LE RETOUR ET L'ACCÈS À L'EMPLOI

Installation du Comité régional pour l'emploi

La mise en oeuvre de la loi pour le plein emploi du 18 décembre 2023 a donné lieu à l'installation du Comité régional pour l'emploi le 6 décembre 2024 et de comités départementaux au cours du dernier trimestre 2024 et de comités locaux. Ces instances travaillent sur la levée des freins d'accès à l'emploi (accès au logement pour les travailleurs précaires, mobilités, lutte contre la fracture numérique), à l'accompagnement des territoires en difficulté, et proposent des stratégies de soutien aux métiers en tension ou porteurs, notamment dans les secteurs de la transition écologique et numérique.

L'objectif est de décliner, en collaboration avec tous les acteurs mobilisables, des actions opérationnelles identifiées en lien avec les problématiques spécifiques propres à chaque territoire.



■ DREETS



Accompagner les repreneurs d'entreprises agricoles : un enjeu majeur du renouvellement des générations

Dans la première région agricole de France en nombre d'emplois salariés, l'Etat se mobilise en 2024 pour renforcer l'attractivité du secteur, faire connaître les métiers et les formations, faciliter les reprises d'entreprises et susciter des vocations. En partenariat avec la Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine, France Travail a ainsi lancé une démarche visant à faciliter l'installation des demandeurs d'emploi ayant un projet de création ou reprise d'entreprise agricole, tout en leur permettant de bénéficier d'une rémunération de formation.

- › 7 000 exploitations agricoles en Nouvelle-Aquitaine
- › 6 000 offres d'emploi publiées en 2024
- › 1 emploi salarié sur 5 dans l'agriculture

Du 19 au 23 février 2024 : 40 événements (sessions d'information, portes-ouvertes, ateliers découverte, etc.) organisés par France Travail Nouvelle-Aquitaine dans le cadre des Journées des Métiers de l'Agriculture.

■ FRANCE TRAVAIL



Développer l'entrepreneuriat des femmes : le Plan d'action régional pour l'entrepreneuriat des femmes (PAREF)

En 2024, l'entrepreneuriat féminin a continué de bénéficier d'un appui renforcé. Mise en place depuis 2021, cette dynamique s'appuie sur la déclinaison régionale d'un accord-cadre national qui se concrétise à travers un appel à projets destiné à favoriser la création d'entreprises par des femmes.

Appel à projets 2024

- › 150 000 € par an
- › 22 projets d'accompagnement soutenus



■ DRDFE / DRFIP

Le concours « 101 femmes de Matignon »

Organisé le 8 mars 2024, ce concours met en lumière des femmes entrepreneures.

12 lauréates ont été sélectionnées et ont bénéficié d'un accompagnement personnalisé par des associations partenaires et d'une session de formation sur deux jours pour faire accroître leur activité.

Elles ont également été reçues à Matignon à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes.



12 lauréates en Nouvelle-Aquitaine représentant tous les départements.

■ DRDFE



Soutenir l'emploi sportif



La campagne de subventionnement Agence Nationale du Sport (ANS) / Projets Sportifs Territoriaux s'est déroulée du 2 avril au 3 mai 2024. 2024 marque une étape significative dans le déploiement des actions de l'ANS en Nouvelle-Aquitaine, avec une enveloppe globale de 6 289 792 € qui témoigne de l'engagement continu en faveur **du développement du sport sur le territoire.**



180 créations de postes

344 emplois existants pérennisés

70 postes d'éducateurs socio-sportifs créés dans les quartiers sensibles

■ DRAJES



DÉVELOPPER L'OFFRE DE FORMATION POUR MIEUX RÉPONDRE AUX BESOINS DES ENTREPRISES

Le Pacte Régional d'Investissement dans les Compétences (PRIC) 2024-2027 : tous les départements de la Nouvelle-Aquitaine couverts

Le PRIC vise à améliorer l'accès des publics prioritaires aux formations, en lien avec les besoins en recrutement des entreprises, notamment dans les secteurs en tension. Les actions sont co-construites entre le Conseil régional et France Travail, en tenant compte d'un diagnostic local partagé.

15 conseillers France Travail

50 000 demandeurs d'emploi formés chaque année

Une mobilisation constante pour favoriser l'entrée en formation des demandeurs d'emploi sur l'offre collective régionale.

■ FRANCE TRAVAIL

La formation maritime : anticiper le développement de l'éolien en mer

La Rochelle Université, pilote du projet CAPÉMARE, est lauréate de l'appel à manifestation d'intérêt « Compétences et métiers d'avenir ». Les financements obtenus permettront à La Rochelle Université et aux autres partenaires du projet de répondre aux besoins de compétences et de formation de haut niveau nécessaires sur les énergies marines renouvelables.



Le projet de campus professionnel des énergies marines renouvelables CAPÉMARE : financement de 3 M€ dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt « Compétences et métiers d'avenir » (AMI CMA) de France 2030, sur un budget global de 5,99 M€.

■ DIRM / RECTORAT

« Place de l'emploi et de la formation » : au coeur des villes

Ce village itinérant a parcouru la région pour s'installer au coeur des villes et créer un lieu d'échanges avec les acteurs de l'emploi et de la formation, favorisant également les rencontres avec les entreprises qui recrutent. Cette opération a permis « d'aller vers » nos publics, y compris en milieu rural.

12 places organisées, 2 090 visiteurs, 74 entreprises, 73 organismes de formation, 67 partenaires, 58 agents de la Région et 125 agents France Travail mobilisés

Taux de satisfaction : 85 % des usagers et 93% des exposants



■ FRANCE TRAVAIL

ORIENTER LES JEUNES DANS DES PARCOURS DE RÉUSSITE SCOLAIRE ET D'INSERTION PROFESSIONNELLE

Accompagner les lycées professionnels vers l'emploi : Avenir Pro

Ce dispositif permet à chaque lycéen professionnel en dernière année de CAP ou du baccalauréat professionnel de bénéficier des services de France Travail ou des missions locales dans un objectif d'accompagnement à l'insertion vers l'emploi ou à l'accès à une poursuite de formation en alternance.



Pour l'année scolaire 2024-2025, Avenir Pro associe **120 lycées professionnels ou polyvalents**.

6 agences France Travail Nouvelle-Aquitaine investies : interventions en milieu scolaire pour préparer les lycéens à mieux appréhender le marché du travail grâce à un module d'enseignement « Insertion professionnelle » de 91 heures.



■ RECTORAT



Sensibiliser les jeunes aux métiers de la mer grâce au Vendée-Globe



Navire officiel du comité de course, le patrouilleur des affaires maritimes IRIS rattaché à la DIRM Sud-Atlantique a donné le départ de la 10^e édition du Vendée Globe le 10 novembre 2024.

Profitant de cette occasion pour assurer la promotion des métiers des affaires maritimes et renforcer les liens avec de futurs acteurs maritime, la DIRM SA a convié des élèves des Lycées Professionnels Maritimes de la Rochelle et Ciboure.

En 2024, **9 stagiaires** embarqués ont pu découvrir, durant des patrouilles de **12 jours en mer**, la richesse des métiers à bord d'un patrouilleur des affaires maritimes, son fonctionnement et ses missions.

■ DIRM



Le stage d'observation en classe de seconde

L'ensemble des personnels de l'État s'est mobilisé afin de proposer des parcours de découvertes des services, des métiers, des environnements professionnels, de développer des compétences à s'orienter en s'interrogeant sur eux-mêmes, sur leurs envies.

Entre le 17 et le 26 juin 2024

- › **135 stagiaires** accueillis dans les 3 rectorats de la région
- › **123 stagiaires** accueillis dans les services départementaux et régionaux de l'État (préfectures, SGAR, ATE...)



« Je voudrais être institutrice et ce stage me conforte dans mes choix ! » (Maud, 16 ans)

■ RECTORAT

L'ÉTAT SE MOBILISE POUR RÉINDUSTRIALISER LA RÉGION

Les actions pour une industrie plus verte



La réindustrialisation à travers des projets d'industrie verte est un enjeu majeur pour la Nouvelle-Aquitaine. Les productions d'énergies renouvelables, les projets d'e-kérosène et e-méthanol, la captation de carbone, etc., doivent permettre d'**atteindre la neutralité carbone en 2050 et l'adaptation au changement climatique**.

Le financement de la recherche, du développement et de l'innovation, soutenu par les services déconcentrés de l'État au niveau régional, s'appuie sur plusieurs dispositifs parmi lesquels : le **Plan France 2030** ; le **crédit d'impôt pour les Investissements dans l'Industrie Verte (C3IV)** ; les **Territoires d'Industrie en Transition Écologique**.

En 2024

58 M€ en investissements = **12 projets industriels soutenus**

Près de **5 M€ d'aide de l'État** pour la région = plus de **200 créations d'emplois** envisagées

Les actions pour la réindustrialisation

→ Le plan France 2030



Lancé en 2021 par le Président de la République, le Plan France 2030 poursuit l'objectif ambitieux d'accélérer la réindustrialisation et l'innovation en France. Avec 24 ouvertures nettes d'usines, la Nouvelle-Aquitaine est la deuxième région qui ouvre le plus de sites en 2024, dans la continuité de 2022 et 2023 (selon le baromètre industriel de l'État).

Au 31 décembre 2024, 431 entreprises néoquitaines ont bénéficié de ce plan, soit 763 M€ d'aides.

■ DREAL / DREETS

→ Les sites « clés en main »

Les sites « clés en main » offrent de grandes capacités foncières et une disponibilité à court terme, facilitant l'implantation de nouveaux projets qui recherchent du foncier. Ils font l'objet d'une visibilité pour les investisseurs étrangers.

En 2024, l'État a identifié **4 sites « clés en main »** en Nouvelle-Aquitaine pour accueillir de nouvelles activités industrielles :

- › Réindustrialisation de la base logistique d'Alloinay (79)
- › Réindustrialisation du site SNPE à Angoulême (16)
- › Réindustrialisation de l'ancien site FORD à Blanquefort (33)
- › Réindustrialisation du site de Total Energie EP France à Lacq et de la plateforme industrielle à Pardies (64)

Site « clé en main » IndusLacq (64) : le projet CARESTER-CAREMAG, future usine de recyclage et de raffinage de terres rares, est rendu possible grâce à l'engagement à hauteur de 110 M€ de partenaires japonais et au soutien **de l'État pour un montant de 106 M€** (subventions et avances remboursables octroyées dans le cadre des Appels à Projets France Relance et France 2030, ainsi qu'un **crédit d'impôt Industrie Verte** obtenu en juillet 2024).

■ DREETS

→ Le programme « Territoires d'industrie »

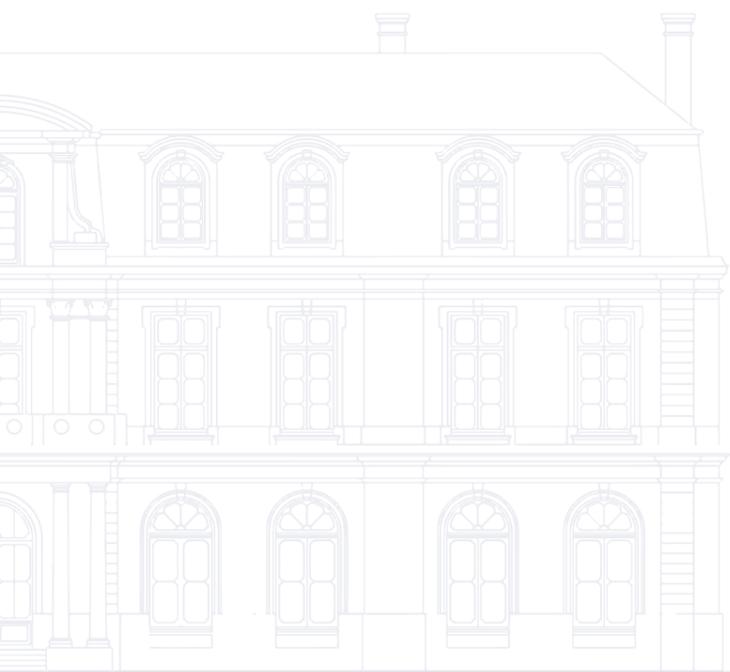
France Travail et la DREETS sont fortement engagés dans le partenariat avec l'ensemble des acteurs autour des **16 territoires labellisés « Territoires d'industrie »** qui bénéficient d'un soutien renforcé pour les investissements industriels productifs, avec une aide de l'État de près de 5 M€ en 2024.

De nombreux événements ont permis de promouvoir les emplois et les formations du secteur en 2024 : semaines thématiques de l'industrie (avec des déclinaisons autour de l'agroalimentaire et du nucléaire) ; édition 2024 de « ForIndustrie ».

« TERRITOIRES D'INDUSTRIE »

- › **16 territoires labellisés**
- › **12 projets lauréats en Nouvelle-Aquitaine de la mesure territoire d'industrie en transition écologique**
- › **4,9 M€ d'aide de l'État** pour la région
- › plus de **500 demandeurs d'emploi** participants

■ FRANCE TRAVAIL / DREETS



PLANIFICATION ÉCOLOGIQUE : AGIR POUR RÉPONDRE AUX ENJEUX DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

+ de 2 milliards d'euros d'aides de l'État
de ses Agences et opérateurs, pour accompagner les entreprises
et les collectivités néoquitaines dans la transition écologique

+ 80 % de production d'énergie renouvelable
depuis ces 20 dernières années

48 000 GWh
d'énergie renouvelable produits en 2024
10 % de la production nationale, près de 30 % de la consommation
d'énergie finale totale en Nouvelle-Aquitaine

175 000 installations photovoltaïques
présentes en Nouvelle-Aquitaine en 2024 pour une puissance raccordée
de plus de 5,6 GW (+ 22 % par rapport à 2023)

22 réserves naturelles nationales (RNN)
représentant 22 000 hectares

ACCÉLÉRER ET AMPLIFIER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Les suites de la COP

Dans la suite de la dynamique impulsée par le lancement de la COP (Conférence des parties) Nouvelle-Aquitaine le 1^{er} décembre 2023, la démarche de planification écologique, coportée par le préfet de région et le président du Conseil régional, a permis durant l'année 2024, suite à de nombreux travaux, de concertation thématique avec les parties prenantes et une consultation publique, menés au niveau régional et départemental, de proposer une **feuille de route partagée**.

Celle-ci doit permettre d'accélérer la décarbonation, de préserver les ressources et la biodiversité, tout en permettant le développement des différents secteurs d'activité afin de faire face aux défis du changement climatique.

4 octobre 2024 : signature de 2 conventions partenariales avec l'ADEME (convention pluriannuelle du CPER) et la Région (convention de délégation du Fonds Chaleur). Ce partenariat vise à amplifier les actions de transition écologique, lutter contre le changement climatique, développer l'économie circulaire, protéger l'environnement et promouvoir un développement durable.



L'État et ses opérateurs mobilisent les aides au bénéfice des politiques publiques de l'État : fonds chaleur, DSIL, prêts de la Banque des Territoires, fonds vert, CPER mobilités, rénovation énergétique, ressources naturelles, aides à la prime de conversion des véhicules électriques, compétitivité verte, économie circulaire et déchets, agriculture, prêts de la BPI.



Le guide de l'ingénierie régionale des opérateurs de l'État

Il a vocation à accompagner les collectivités territoriales pour mettre en œuvre la planification écologique. Publié en décembre 2024, ce guide vise à faciliter l'identification et la mobilisation des expertises régionales proposées aux collectivités par les opérateurs de l'État. A ce titre, il illustre des possibilités d'intervention de l'État en matière de planification écologique, permet de répondre aux besoins spécifiques des collectivités dans leurs champs de compétences, et présente une sélection de services déjà existants et que les collectivités peuvent déployer.



■ ADEME / CEREMA

La décarbonation des industries pour réduire les émissions de gaz à effet de serre

En 2024, l'action de la DREETS a été marquée par la coordination des travaux menés sur l'industrie et la forêt dans le cadre de la territorialisation de la planification écologique, concrétisée par la publication de la feuille de route de la COP en février 2025. Sur le volet décarbonation, la DREETS a poursuivi l'accompagnement des sites les plus émetteurs de carbone dans leurs stratégies de réduction.

5,6 milliards d'€ à la décarbonation de l'industrie entre 2022 et 2027, est principalement mis à contribution. Dans ce cadre, le suivi de la structuration de 2 Zones Industrielles BAS Carbones (ZIBAC), Bassens et Ambès, parmi les 11 nationales, a permis d'engager des réflexions structurantes pour le territoire dans un objectif de sobriété en ressources et en émissions.

L'objectif affiché est une réduction de **1,6 millions de tonne** sur la partie industrie-forêt/bois.

Sur le volet décarbonation, la DREETS a poursuivi l'accompagnement des sites les plus émetteurs de carbone dans leurs stratégies de réduction. Le plan d'investissement France 2030, consacrant

■ DREETS

La protection et la reconquête de la biodiversité



2024 est une année marquée par la tenue du **42^e Congrès national des réserves naturelles de France à Seignosse (40)**, par la signature du décret d'extension de la RNN de la Baie et du Marais d'Yves en Charente-Maritime, et par l'approbation de plusieurs plans de gestion (RNN du Banc d'Arguin, de la Baie de l'Aiguillon, etc.).

Objectif phare : **placer 10 % du territoire national en protection forte d'ici 2030** et réaffirmer le rôle essentiel des réserves naturelles dans cette ambition.

■ DREAL

La planification écologique en matière agricole

2024 a été l'année du lancement du Plan Agriculture Climat Méditerranée et du pilotage de la labellisation « Aires Agricoles de Résilience Climatique » (AARC) (plan bénéficiant au seul département du Lot-et-Garonne en Nouvelle-Aquitaine).



feuille de route régionale 2025-2030 « Mieux se nourrir ». Les thématiques forêt, biodiversité et eau ont également fait l'objet des feuilles de route « Mieux produire » et « Mieux préserver et valoriser nos écosystèmes ». Les leviers d'actions pour atteindre la réduction de -2 MtCO₂eq pour l'agriculture de NA ont été identifiés via un diagnostic régional effectué entre janvier et avril 2024.

Avec le Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, un groupe de travail multi-partenaires « Agriculture, alimentation » s'est réuni en avril 2024 afin de rédiger une



■ DRAAF

Les actions menées sur les enjeux liés à l'eau



Dans le cadre de la réflexion nationale sur la **planification maritime** et du débat public « La mer en débat », l'Agence de l'eau Adour-Garonne et les

Cette **action régionale cohérente et forte de l'État et de ses opérateurs** (Agences de l'Eau Adour-Garonne et Loire-Bretagne) s'inscrit en faveur d'une gestion résiliente, sobre et durable des ressources en eau.

3 académies de Nouvelle-Aquitaine ont signé une convention-cadre de partenariat 2024-2027 en juillet 2024 pour sensibiliser et expliquer aux élèves, apprentis, étudiants et personnels enseignants, les enjeux liés à la gestion, à l'exploitation, à la préservation de l'eau et des milieux aquatiques face au changement climatique. Des actions et projets permettront de contextualiser ces apprentissages.

Dans la suite du « **Plan Eau de l'État en Nouvelle-Aquitaine** » et en coopération avec la DREAL, la DREETS a également travaillé avec les **5 sites industriels identifiés (sur une liste de 55 au niveau national) avec le plus gros potentiel d'économie d'eau** dans la définition de leurs **plans de sobriété hydrique**.

Sites Nouvelle-Aquitaine

- › ARMOR PROTEINES (17) - Industrie Agroalimentaire
- › LINDT ET SPRUNGLI SAS (64) - Industrie Agroalimentaire
- › SOBEGI SAS (64) - Chimie et Matériaux
- › RAYONIER A.M. TARTAS (40) - Industrie papetière
- › SYLVAMO (87) - Industrie papetière

■ DREETS / RECTORAT

ACCOMPAGNER L'ACCÉLÉRATION DE LA PRODUCTION DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

En 2050, la production de chaleur et de froid se feront exclusivement à partir d'énergies renouvelables et décarbonées.

Première édition du Carrefour des énergies

L'ADEME Nouvelle-Aquitaine a lancé à Bordeaux le 21 mars 2024 la première édition du Carrefour des énergies, qui a réuni l'ensemble des acteurs régionaux concernés (élus, techniciens, chefs d'entreprise, industriels, bureaux d'études, etc.) afin de découvrir et partager les nouveaux outils techniques et financiers mis en place pour accompagner les collectivités et les entreprises dans cette transition profonde et rapide vers une société décarbonée.



■ ADEME

Le développement du photovoltaïque et la préservation du patrimoine

En 2024, des avancées significatives ont été réalisées dans l'articulation entre **préservation du patrimoine et développement des énergies renouvelables** notamment concernant le déploiement des solutions photovoltaïques.

L'État souhaite aussi faciliter le développement d'une plus grande variété de produits permettant une intégration améliorée, y compris en zone à enjeu patrimonial, en garantissant aux entreprises productrices les conditions dans lesquelles leurs produits pourraient faire l'objet d'un accord.



85 % des demandes d'autorisation aujourd'hui acceptées (contre 82 % en 2023).

Élaboration d'un guide en 2024 pour accompagner les particuliers et professionnels dans l'installation de solutions photovoltaïques.

■ DRAC



La stratégie maritime de façade

L'année 2024 a été marquée par la mise à jour du document de planification maritime en façade.

Suite à un **premier débat public en 2021-2022**, l'État a validé l'implantation de deux parcs éoliens en mer au large de l'île d'Oléron dont la mise en service est prévue entre 2032 et 2034. Cette stratégie de façade maritime dessine la vision de la façade à horizon 2050 et identifie les zones prioritaires pour le développement de l'éolien en mer et de la protection forte de la biodiversité. Elle définit des objectifs de développement durable des activités et de préservation du milieu marin plus facilement évaluables que dans sa précédente version.

Un **deuxième débat intitulé « La mer en débat » s'est tenu en 2024** pour identifier de nouvelles zones prioritaires pour le développement de l'éolien en mer, à horizon 2035 et 2050.

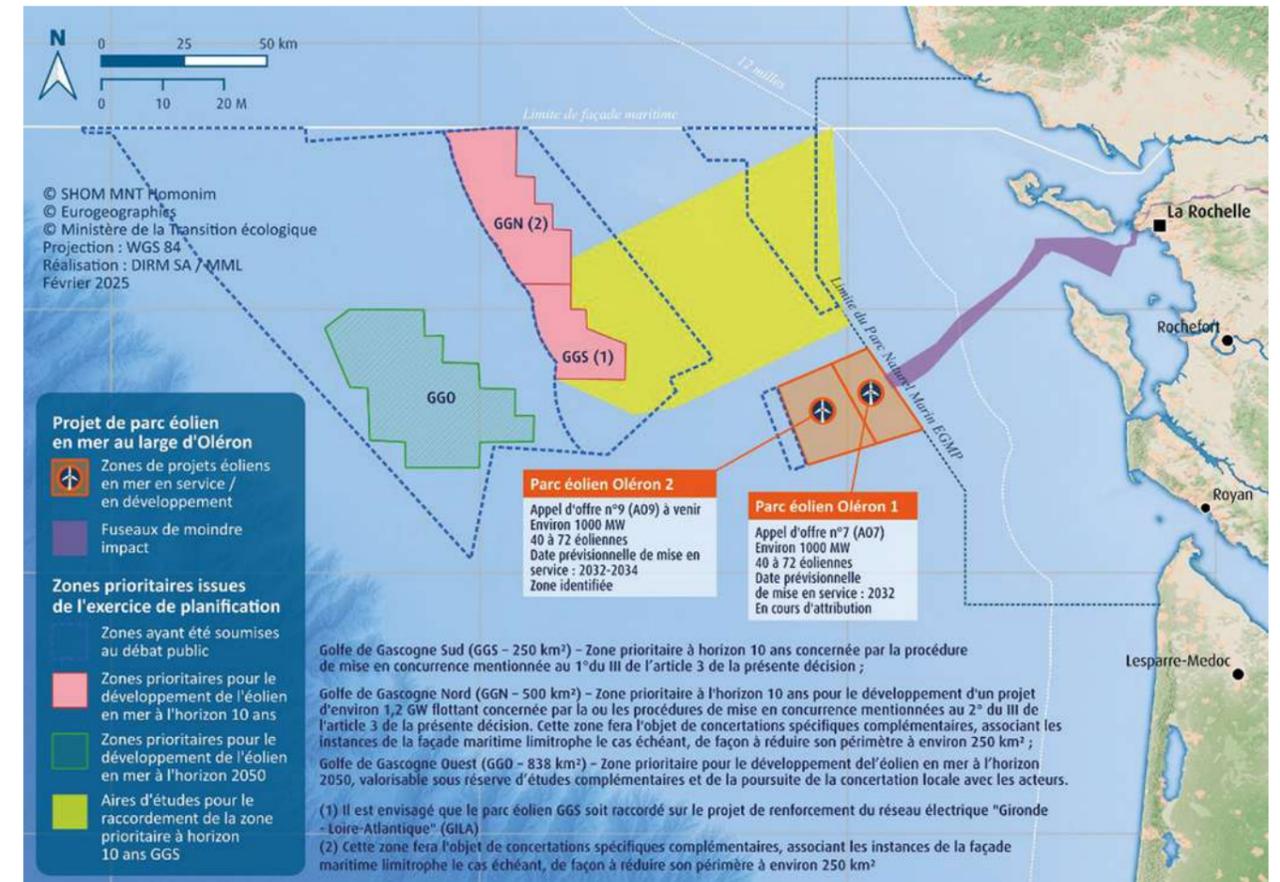
Trois nouvelles zones prioritaires ont ainsi été définies : les zones « Golfe de Gascogne Sud » et « Golfe de Gascogne Nord », d'une puissance installée de 1,2 GW chacune, en éolien flottant, dont les mises en service sont respectivement prévues en 2035 et 2040 ; ainsi que la zone « Golfe de Gascogne Ouest », plus éloignée, identifiée à l'horizon 2050, sous réserve de concertations complémentaires.



Une nouvelle version de l'Atlas mer et littoral a été élaborée en 2024, pour assurer une plus large diffusion de la connaissance sur les enjeux de la façade Sud-Atlantique, qui sont l'économie maritime, la préservation du patrimoine naturel et culturel régional, à travers de nombreuses cartographies, infographies et rubriques d'actualités (<https://www.dirm.sud-atlantique.developpement-durable.gouv.fr/atlas-2024-de-la-mer-et-du-littoral-sud-atlantique-a1548.html>).



Éolien en mer : zones prioritaires de développement retenues au large de la façade Sud-Atlantique



■ DREAL / DIRM

UN ÉTAT INNOVANT AU SERVICE DES CITOYENS ET DES TERRITOIRES

Près de **200 agents**
des services de l'état en Nouvelle-Aquitaine ont bénéficié d'ateliers autour de la
simplification administrative par le LAB et NéoLAB

1,3 million de demandes traitées
par France services en 2024

dont la moitié en présentiel pour un accompagnement individuel
62 000 permanences par des partenaires du dispositif

SIMPLIFIER LES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Les laboratoires d'innovation de la préfecture et du rectorat : travailler ensemble pour simplifier les démarches administratives

Dans le cadre du programme de transformation des services de l'Éducation nationale impulsé au niveau national, les 3 académies de Nouvelle-Aquitaine se sont engagées, dans une dynamique de modernisation des démarches administratives, avec comme objectifs : simplifier et améliorer le service aux usagers et le quotidien au travail des agents.



En 2024, des actions ont également été organisées en partenariat entre le **LAB** de l'académie de Bordeaux et le **NéoLAB**, laboratoire d'innovation de la Préfecture de région. **Près de 200 agents des services de l'État en Nouvelle-Aquitaine** ont bénéficié d'ateliers autour de la simplification (adopter un langage clair) et de la dématérialisation des démarches administratives.

Dans le cadre de la **11^e édition du Mois de l'innovation publique**, le NéoLAB a porté plusieurs actions fortes en faveur de la simplification, notamment :

- › Une **conférence le 19 novembre 2024 sur les « tops et flops » de la simplification**, co-organisée avec le Conseil régional, où plusieurs administrations néoquitaines ont présenté leurs projets (150 agents publics participants)
- › Le 26 novembre 2024, un **atelier de découverte des principes du langage administratif clair et de la simplification** de formulaires administratifs, co-organisé avec le LAB du rectorat de Bordeaux, ouvert à 15 agents publics participants.

■ SGAR / RECTORAT

UNE NOUVELLE APPLICATION MOBILE POUR LES UDAP



En 2024, l'application mobile « CR VIF » (pour « compte-rendu VIF ») a été développée par les services numériques de l'État, à la demande de la DRAC, pour **simplifier la rédaction de comptes-rendus lors des rendez-vous d'urbanisme**. Pour les usagers, cet outil permet de limiter les malentendus ou des interprétations incorrectes. Du côté des agents, il garantit la traçabilité des décisions prises, pour un suivi efficace et cohérent des projets, et répond aux contraintes du terrain : rapidité, simplicité et mobilité. Testé avec succès en Nouvelle-Aquitaine, il est actuellement en développement pour une solution sur mesure.



■ DRAC

FACILITER L'ACCÈS AUX SERVICES PUBLICS

- › Prise en charge en 2024 de + de 1 million de demandes (physique, téléphonique et électronique) par les services des finances.

- › **167 permanences organisées** en 2024 aux moments-clés de l'année dans les **56 structures partenaires** de la DRFIP : **1 244 usagers accueillis**
- › **180 000 contacts téléphoniques**
- › **180 000 contacts physiques**
- › **700 000 courriels** reçus sur impots.gouv.fr

■ DRFIP



SE MOBILISER POUR L'ÉGALITÉ ET LA MIXITÉ PROFESSIONNELLE

Lancement du « Livret Partage » en novembre 2024

Édité en versions numérique et papier, ce livret pose un cadre, parfois absent ou mal compris, de la mission des référents égalité professionnelle dans la fonction publique.

- › **12 lauréats 2024 du FEP - Fonds égalité professionnelle en Nouvelle-Aquitaine** (sur un total de 117 au niveau national)
- › **Public cible : environ 1000 référents** égalité femmes-hommes dans la fonction publique en Nouvelle-Aquitaine



■ DRDFE

Plan d'action « Osons ensemble » pour l'égalité professionnelle



Ce plan consiste à l'organisation d'événements dédiés à l'égalité professionnelle femmes-hommes à destination des agents publics. **Au sein de la DRFIP (Direction régionale des finances publiques)**, un collège des chefs de service dédié à l'égalité professionnelle a été installé et a ainsi permis une représentation équilibrée des femmes et des hommes aux plus hautes fonctions de direction.

En décembre 2024, le comité de direction est constitué à 45 % de femmes.

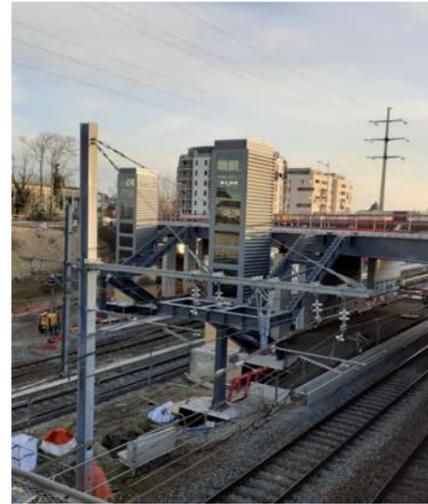
■ DRFIP

SOUTENIR LA MOBILITÉ QUOTIDIENNE : LES SERVICES EXPRESS RÉGIONAUX MÉTROPOLITAINS (SERM)

Autour des grandes zones urbaines, deux projets de SERM ont été labellisés en juin 2024, par le ministère des Transports pour améliorer les connexions en Nouvelle-Aquitaine et désenclaver les territoires : **le SERM girondin et le SERM basco-landais, inscrits au CPER pour des montants respectifs de 447,5 M€ et 15 M€, et une participation d'un tiers de ces financements de l'État.**

Les opérations débutées en 2024 :

- › La mise en service de la deuxième ligne de cars express Blaye – Bordeaux.
- › Le lancement des travaux pour la halte de Talence-Médoquine.
- › La poursuite des travaux lourds entre Bordeaux et Arcachon, pour renforcer les installations de tractions électriques nécessaires au maintien des performances du réseau.
- › Le lancement des études visant à la création d'une voie réservée pour le covoiturage sur l'A62.



■ DREAL

ASSURER LA SÉCURITÉ DES CITOYENS

La préparation de l'ensemble des services de l'État

Le **3 avril 2024** s'est tenu un entraînement interministériel zonal à caractère nucléaire, radiologique, biologique, chimique (NRBC) sur la base aérienne de Cazaux qui a revêtu une importance particulière dans le **contexte d'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024.**

Les axes de préparation :

- › tester la réponse de l'État face à une crise majeure de nature NRBC-e selon une montée en puissance relevant d'une stratégie de sécurité nationale ;
- › améliorer l'interopérabilité des primo-intervenants au directeur des opérations en passant par les unités spécialisées ;
- › renforcer les procédures opérationnelles interservices.

Cette préparation a permis la pleine réussite des différents événements organisés en 2024 en Nouvelle-Aquitaine.



350 participants de la région Nouvelle-Aquitaine (policiers, militaires, personnels de l'ARS, du SAMU, des SIDPC des différentes préfectures ...)

La mobilisation des services pour les JOP 2024 et grands événements estivaux

Dans le cadre des **grandes festivités et des grands événements** de l'été 2024 (fêtes de Bayonne, de Dax, passage du Tour de France, JOP...), des renforts zonaux de forces de sécurité intérieure ont été mis en place pour assurer la sécurité de ces événements et du littoral.

Pendant les Jeux Olympiques et Paralympiques 2024

70 véhicules ont été mis à disposition de la police nationale par la zone de défense Nouvelle-Aquitaine afin de permettre les rotations des effectifs entre Paris et les services d'affectation.

La sécurité civile a mobilisé **230 sapeurs-pompiers** sur Bordeaux, constitué et prépositionné **2 colonnes NRBC** en Nouvelle-Aquitaine.



■ PRÉFET DÉLÉGUÉ POUR LA DÉFENSE ET LA SÉCURITÉ



PARTICIPER AU DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

Pour la **Dotation de soutien à l'investissement local (DSIL)**, les principales thématiques retenues sont le soutien aux territoires ruraux dans le cadre d'une contractualisation (**22 %**), la rénovation thermique (**19 %**), la rénovation des bâtiments scolaires (**19 %**). Il convient de souligner qu'une grande majorité des projets soutenus au sein de la thématique relevant du soutien aux bâtiments scolaires intègre également des travaux de rénovation thermique.

Ainsi, la thématique relative à la rénovation thermique apparaît prépondérante dans le soutien apporté par la DSIL.

Pour la **Dotation de soutien à l'investissement (DSID)**, les domaines soutenus portent sur la construction, l'habitat et l'urbanisme (réfection

de route, déviation...) ainsi que l'éducation (travaux de construction, rénovation, extension, mise en conformité et accessibilité de collèges).

Pour le **Fonds vert**, les principales mesures retenues sont la rénovation énergétique des bâtiments et de rénovation des parcs d'éclairage public et représentent ensemble plus de la moitié de l'enveloppe totale (**56 %**) respectivement 51 % et 5 % et des dossiers (**60 %**) respectivement 36 % et 25 %. Le recyclage foncier est la deuxième mesure du Fonds Vert en montant avec plus de **22 %** du montant total des crédits accordés.

L'importance de cette mesure peut s'expliquer par la volonté, induite par la loi ZAN de 2023, de réutiliser les espaces déjà artificialisés et ainsi protéger les zones encore naturelles.

Dotations aux collectivités locales Nouvelle-Aquitaine 2024					
Départements	DSIL (éligible à l'ensemble des collectivités locales)	DSID (éligible aux conseils départementaux)	FNADT- CPER y compris le Plan Particulier Creuse (1,1M€)	Fonds vert	Total 2024
Charente	4 189 813	1 414 454	471 543	9 158 310	15 234 120
Charente-Maritime	3 620 060	2 097 667	945 871	18 329 809	24 993 407
Corrèze	1 777 363	1 455 258	500 000	6 048 592	9 781 213
Creuse	1 384 151	2 459 794	3 029 631	3 596 317	10 469 893
Dordogne	3 707 438	1 869 351	575 604	8 157 819	14 310 213
Gironde	10 651 824	3 765 864	839 200	27 789 040	43 045 927
Landes	4 315 733	1 640 483	703 754	9 777 042	16 437 012
Lot-et-Garonne	3 947 163	1 330 942	383 400	8 496 261	14 157 766
Pyrénées-Atlantiques	3 858 972	1 981 266	1 119 492	15 901 208	22 860 938
Deux-Sèvres	2 547 679	1 611 160	1 675 000	9 072 122	14 905 961
Vienne	3 442 185	1 822 314	841 107	10 266 858	16 372 464
Haute-Vienne	2 964 752	1 374 864	568 307	7 486 549	12 394 472
Dossiers/mesures régionales – Fonds vert (non identifiables par département)	/	/	/	1 607 075	1 607 075
Montant financier	46 407 134	22 823 417	11 652 909	135 687 002	216 570 462
Nombre de projets	317	42	67	1185	

› **La priorisation d'affectation sur le « budget vert » de la DSIL et du Fonds national d'aménagement et de développement du territoire (FNADT)**

L'objectif d'affectation de la DSIL et du FNADT sur le « budget vert » à hauteur de respectivement 30 % et de 15 % a été dépassé. En effet, 40 % de la dotation régionale DSIL, soit 18,6 M€, a été fléchi sur le financement de projets concourant à la transition écologique et 35 % de la dotation FNADT, soit 3,7 M€.

› **Un effort significatif porté au soutien des projets inscrits au Contrat pour la Réussite de la Transition Écologique (CRTE)**

Au 31 décembre 2024, le montant total DSIL fléchi sur des projets de territoires inscrits dans un CRTE s'élève à 24,1 M€ soit 52 % de l'enveloppe régionale, révélant ainsi le soutien significatif porté en 2024 aux projets inscrits dans cette contractualisation.

› **Un poids significatif du Fonds vert**

Avec plus de 8 % de la dotation nationale (près de 1,6 Md€), la Nouvelle-Aquitaine est la 6e région de France bénéficiaire en 2024, derrière l'Île-de-France, l'Auvergne-Rhône-Alpes, l'Occitanie, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Grand Est.

› **Une participation active du Fonds vert à la transition écologique**

En 2024, le Fonds vert a majoritairement financé des projets participant à l'atténuation du dérèglement climatique (axe « performance environnementale »).

■ SGAR

ACCOMPAGNER LES TERRITOIRES POUR S'ADAPTER AUX ENJEUX LITTORAUX

La Nouvelle-Aquitaine, avec ses 970 km de côtes, est l'une des régions françaises les plus exposées à l'érosion littorale. Face à l'intensification des phénomènes liés au changement climatique, l'État agit de longue date aux côtés des collectivités pour anticiper, organiser et adapter les territoires.

Le 27 mars 2024, une journée thématique sur l'érosion côtière et la submersion marine a été organisée à Lacanau avec le Conseil Régional et le GIP Littoral, dix ans après l'hiver 2013-2014, dont les tempêtes avaient profondément marqué le littoral. L'objectif de la rencontre était de

comparer « les retours d'expérience et les chemins parcourus » par les différentes collectivités confrontées au même phénomène.

Depuis, la dynamique s'est renforcée : onze Stratégies Locales de Gestion de la Bande Côtière sont en vigueur, deux sont en cours d'élaboration, et plusieurs sont déjà actualisées. De même l'État soutient activement des Projets de Partenariat d'Aménagement (PPA) « trait de côte » structurants à Saint-Jean-de-Luz, Bidart et Guéthary, Lacanau et Soulac-sur-Mer, ainsi qu'un PPA « Tourisme Durable » à Seignosse.



Dans un contexte d'exposition croissante et de recomposition spatiale progressive, l'État reste attendu comme garant de la cohérence des stratégies territoriales, de la sécurité juridique des projets, et de la mobilisation des financements. Il est pleinement engagé pour accompagner les territoires dans la durée. **Dans le cadre du CPER 2021-2027, l'État mobilise 11 M€ pour le littoral.**

Exemples de soutien en 2024 : 6 900 € pour l'animation de la stratégie locale de gestion de la bande côtière de l'Île d'Oléron, 157 349 € pour le réaménagement durable de plage de la Lette blanche et Saint-Girons plage.

■ SGAR

RENFORCER LA COHÉSION SOCIALE ET LA PROTECTION DES PLUS VULNÉRABLES

Service National Universel :
6 419 jeunes volontaires
et + de 1 000 encadrants

Service Civique : près de 13 000 volontaires
(objectif 100 % atteint) pour 63,5 M€ d'aide de l'État au titre du versement
des indemnités mensuelles de volontariat (620 €/mois)

Continuité éducative :
55 % des communes couvertes
par un projet éducatif de territoire (PEDT) (40 % en 2023)

Investissements sportifs : 124 projets
5 623 594 € de budget

Lutte contre les violences conjugales :
Des dispositifs « aller vers »
dans tous les départements pour un budget de 272 282 €

Lutte contre la prostitution :
636 professionnels formés

Vie associative : Près de 5M€ en faveur du Fonds
pour le Développement de la Vie Associative
(FDVA) et près de 3000 associations soutenues

FAVORISER ET MOBILISER L'ENGAGEMENT DES JEUNES

Le Service National Universel (SNU) : résilience, cohésion et engagement



La promotion et l'accompagnement de l'engagement des jeunes font partie des priorités d'action du ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse et des services déconcentrés de l'État chargés de la jeunesse. Ces derniers oeuvrent en faveur d'actions visant à encourager et structurer l'engagement des jeunes, notamment en matière de volontariat, par le biais du service civique ou du SNU.



© Région académique Nouvelle-Aquitaine

En 2024, 52 séjours de cohésion SNU répartis dans les 12 départements ont été organisés pour 6 419 jeunes volontaires, dont 5 902 néo-aquitains.

- › Taux de satisfaction des jeunes : 96 %
- › Taux d'inscription : + 150 % par rapport aux attendus institutionnels
- › 78 % des lycées engagés en 2023-2024 ont reconduit l'expérience en 2024-2025
- › Une plus large participation des élèves de lycées professionnels et de zones sensibles

■ RECTORAT / DRAJES

Le Service Civique pour répondre aux défis de la société



En 2024, les services de l'État en région ont travaillé à l'agrément de 3 713 postes au titre de l'engagement de Service Civique auprès de structures d'accueil locales ou régionales. L'objectif de transformation des postes agréés en contrats atteint 93 % de la cible régionale.

L'année 2024 a aussi été marquée par le lancement du Service Civique Écologique, qui concernera d'ici 2027 50 000 missions au niveau national.



D'autres actions de promotion du service civique et de rassemblement de volontaires en 2024 :

- › Participation aux Salons de l'Étudiant de Bordeaux et Poitiers
- › Rassemblement CAP 2030 organisé en partenariat avec la Fondation Good Planet

■ DRAJES

Le dispositif Classes et Lycées Engagés (CLE)



Le dispositif CLE permet aux élèves de seconde et de première CAP de bénéficier d'un projet pédagogique annuel proposant des contenus et initiatives autour de l'engagement, notamment l'enseignement moral et civique et l'éducation à la citoyenneté.

Il offre notamment aux jeunes issus des QPV et de l'enseignement professionnel la possibilité de bénéficier d'un accompagnement vers un engagement citoyen. Ce projet pédagogique intègre la participation à un séjour de cohésion

du service national universel sur temps scolaire, dont une partie du contenu est articulé avec la thématique du projet pédagogique d'engagement.

Pour l'année scolaire 2023-2024, 1 129 élèves issus de 92 classes et 58 établissements de la région académique ont validé leur séjour de cohésion.

Le taux de satisfaction des élèves est de 90 %.

■ RECTORAT

ASSURER LA CONTINUITÉ ÉDUCATIVE

Le projet éducatif de territoire (PEDT)



Le travail des services en faveur de la continuité éducative a été approfondi en 2024 afin de mieux articuler les temps scolaires, périscolaires et extrascolaires, en travaillant les liens entre les acteurs, les transitions et la complémentarité des différents

temps, et les rythmes des enfants et des jeunes. L'accompagnement des collectivités dans la signature, le renouvellement ou l'élargissement des PEDT a été un fil commun et mobilisateur pour renforcer la continuité entre les acteurs éducatifs locaux.

En 2024, **55 % des communes de Nouvelle-Aquitaine sont couvertes par un PEDT** (contre 40 % environ en 2023).

Le déploiement des « colos apprenantes »

Ce dispositif a permis de soutenir le départ en vacances de milliers d'enfants et de jeunes de la région.

Parmi les publics bénéficiaires, 20 % sont domiciliés dans un quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV), 41 % dans une zone de revitalisation rurale (ZRR), 3,7 % sont des jeunes en situation de handicap, 10 % sont issus de l'aide sociale à l'enfance (ASE), et enfin 41 % du total ont bénéficié d'une aide en raison d'un quotient familial inférieur à 1 500 €.



En 2024, **6 920 jeunes** ont bénéficié des aides « colos apprenantes », soit **2,126 M€** dépensés pour ce dispositif.

■ DRAJES

« Ouvrir l'école aux parents pour la réussite des enfants » (OEPRE) : au service de l'intégration



Co-piloté par les ministères de l'Intérieur et de l'Éducation nationale, le dispositif OEPRE est un programme dédié aux parents d'élèves étrangers primo-arrivants (y compris les bénéficiaires d'une protection internationale) non issus de l'Union européenne, auxquels sont proposées des formations civique et linguistique. Il répond à l'ambition nationale de cohésion sociale à travers **3 objectifs** : l'acquisition des fondamentaux du français, la connaissance des valeurs de la République et la compréhension du fonctionnement et des attentes de l'école.

OEPRE en 2023-2024

- › **+ de 1 000 parents d'enfants allophones participants** (dont une majorité de femmes étrangères)
- › près de **80 ateliers organisés**
- › **60 établissements scolaires** concernés dans la région académique.
- › **Environ 300 000 € d'aide de l'État** consacrés à ce dispositif

■ SGAR

SOUTENIR LES PROJETS ET LES INVESTISSEMENTS SPORTIFS

« Label Génération 2024 » et dispositifs « sport à l'école »

Né sous l'impulsion nationale des JO, le label « Génération 2024 » vise à encourager le développement de la continuité éducative dans la pratique sportive des jeunes, notamment pour ceux en situation de handicap. Plusieurs actions ont déjà permis d'engager la réflexion sur ce sujet : un séminaire national associant de nombreux cadres de la Région académique ; un groupe de travail mobilisant les personnels concernés ; la Conférence régionale du sport Nouvelle-Aquitaine ; et un prochain groupe de travail « Héritage Jeux Olympiques 2024 » sur la question de la place du sport et du lien scolaire péri et extrascolaire.



Le plan d'investissement « 5 000 équipements - Génération 2024 »

Il vise à renforcer les synergies avec le milieu scolaire et porte une attention particulière aux projets situés dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) ou à leur proximité immédiate.



124 projets financés en 2024 par l'enveloppe régionale (5 623 594 €) selon **3 axes stratégiques** :

- › Les équipements structurants : 21 projets (3 443 906 €)
- › Le développement des cours actives dans les écoles, collèges et lycées : 30 projets, soit 58 espaces aménagés (217 969 €)
- › Les petits équipements de proximité : 73 projets (1 961 719 €)

■ DRAJES

Les actions de l'Agence Nationale du Sport en Nouvelle-Aquitaine



Dans le cadre du déploiement des actions de l'ANS en Nouvelle-Aquitaine en 2024, 1 M€ ont été consacrés au renforcement des savoirs sportifs fondamentaux (**400 000 €**) et à l'accompagnement des projets sportifs territoriaux (**675 000 €**).

141 actions financées au titre des programmes essentiels de sécurité (89 projets pour le Plan de prévention des noyades et 52 pour l'initiative « Savoir rouler à vélo »)

251 actions financées au titre de l'accompagnement des projets sportifs territoriaux :

- › 112 000 € pour la grande cause nationale
- › 90 000 € pour la Conférence Régionale Du Sport (CRDS)
- › 106 600 € pour la lutte contre les violences sexistes dans le sport
- › 100 500 € pour le volet handicap
- › 100 000 € pour le développement du sport santé

■ DRAJES

PRÉSERVER ET TRANSMETTRE AUX PLUS JEUNES

Le devoir de mémoire

Le 10 décembre 2024, l'État, le conseil départemental de la Haute-Vienne, la mairie d'Oradour-sur-Glane, le Centre de la mémoire (CMO) et l'Association nationale des familles de martyrs d'Oradour-sur-Glane (ANFMOG) ont signé une convention partenariale historique. Elle vise à sauvegarder et transmettre la mémoire du massacre d'Oradour-sur-Glane et inclut notamment un changement de doctrine pour la conservation des ruines et la rénovation du CMO, témoignage exceptionnel de la vie des habitants avant le drame.



■ DRAC

Tout au long de l'année, les élèves des établissements d'enseignement agricole de la région ont mené de nombreux travaux axés sur des visites de sites majeurs (Oradour-sur-Glane, mémorial de la Shoah), sur l'analyse des lettres de Poilus, sur des participations à diverses cérémonies (11 novembre) ou encore sur des thématiques spécifiques (les femmes dans la Résistance, la déportation, les soldats aviateurs, l'antisémitisme, le Camp du Dora, etc.).



La classe de 3^e du lycée de Tulle remporte le **1^{er} prix du concours national « Mémoire »** dans la catégorie lycée.

2 élèves invités à Paris le 28 novembre 2024 à la remise officielle du prix et à la cérémonie à l'Arc de Triomphe avec le Président de la République.

■ DRAAF

RENFORCER LE REPÉRAGE ET LA PRISE EN CHARGE DES VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES

Des dispositifs « aller vers » déployés dans tous les départements

Un budget de 272 282 € en 2024.

- › **Permanences dans des lieux innovants**, comme les centres commerciaux
- › **Vans itinérants en zones rurales** présents en Gironde, Creuse et Charente-Maritime, pour aller à la rencontre des victimes de violences résidant en milieu rural et leur offrir écoute et accompagnement.

- › **Permanences dans les France services**, à l'initiative des Conseils départementaux d'accès au droit (CDAD), pour accueillir et orienter les victimes de violences intrafamiliales vers les structures du réseau Point-Justice France services.
- › **Permanences associatives dans les Maisons des femmes-santé**, adossées aux centres hospitaliers, afin d'offrir une prise en charge complète aux victimes de violences, en coordination avec des professionnels de santé et des associations spécialisées.

Le Pack Nouveau Départ (PND) : le Lot-et-Garonne parmi 5 départements pilotes à l'échelle nationale

Depuis son lancement en octobre 2024, **87 personnes ont déjà bénéficié de ce programme** en Lot-et-Garonne.

le dispositif vise à mieux détecter les victimes de violences conjugales, à leur apporter un accompagnement personnalisé et une prise en charge durable pour un soutien renforcé (logement, emploi, scolarisation, etc.).

Expérimenté dans le Lot-et-Garonne, porté par l'État, la CAF 47, la MSA et le Conseil Départemental,

À l'échelle nationale, seulement deux autres départements mènent cette expérimentation.

Des conventions départementales pour faciliter le transport des victimes de violences conjugales

Signées en 2024 entre les préfetures et des compagnies de taxis dans 10 départements de Nouvelle-Aquitaine, ces conventions visent à faciliter le transport des victimes de violences conjugales, avec ou sans enfant, lorsqu'elles ne disposent pas de moyen de transport personnel ou sont empêchées de l'utiliser en raison de leur situation ou de leur état émotionnel.

■ DRDFE

Anonymisation des déclarations fiscales pour protéger la confidentialité des victimes

Avril 2024 : lancement de l'expérimentation du dispositif de sécurisation et de confidentialité des adresses fiscales pour les victimes de violences conjugales.

Cette mesure de protection a aussi été présentée quelques mois plus tard, lors d'une journée dédiée en présence des services informatiques de la direction générale en charge du déploiement de l'expérimentation, de l'association Vict'Aid et de travailleurs sociaux de la CAF de Gironde.

■ DRFIP

LUTTER CONTRE LA PROSTITUTION

Face à l'augmentation de la prostitution via internet et des besoins en matière de réduction des risques et de prévention des personnes vulnérables, des actions de maraude numérique ont été soutenues par les fonds AGRASC (Agence de gestion et de recouvrement des avoirs saisis et confisqués). Les compétences des acteurs locaux ont été renforcées par l'organisation de plusieurs webinaires faisant intervenir des acteurs nationaux comme la Mission interministérielle pour la protection des femmes contre les violences et la lutte contre la traite des êtres humains (MIPROF), l'Amicale du Nid et Droit d'Enfance.



93 membres des commissions départementales et 636 professionnels ont été formés en 2024.
118 330 € ont été mobilisés sur les fonds AGRASC pour soutenir ces projets.

■ DRDFE

DES ACTIONS DE SENSIBILISATION ET DE CONTRÔLE : LES RISQUES INCENDIE

Dans un contexte croissant d'accidentologie et de départs de feu, une action d'ampleur, essentiellement pédagogique, a été menée par les services de l'État en région dans le secteur des déchets, pour sensibiliser les acteurs concernés aux risques d'incendies et vérifier le respect des prescriptions dans ce domaine.

- › **105 inspections** (5 % du nombre d'inspections ICPE de la DREAL) ont été réalisées sur cette action
- › **57 % des prescriptions** contrôlées jugées **non conformes** par l'inspection
- › **5 % des inspections** ont donné lieu à une proposition de mise en demeure



■ DREAL

LE SOUTIEN À LA VIE ASSOCIATIVE NÉO-AQUITAINE

Le Fonds pour le Développement de la Vie Associative (FDVA)



Deux volets du FDVA permettent de soutenir par des subventions le tissu associatif local : le FDVA 1 en faveur de la formation des bénévoles, et le FDVA 2 au service du fonctionnement ou des projets innovants. Les associations soutenues sont en grande majorité des petites associations (non ou faiblement employées).

Au total, 4,98 M€ ont été mobilisés sur le FDVA EN 2024

181 associations soutenues au titre de la formation des bénévoles : 242 formations (dont 17 programmes pluriannuels) pour 12 000 bénévoles

2 715 associations soutenues (+500 par rapport à 2023) au titre du fonctionnement (dont 550 projets sur l'axe « soutien aux projets innovants »)

Les Guid'Asso : renforcer la couverture territoriale des structures labellisées par l'État

Le déploiement de « Guid'Asso » s'est poursuivi en 2024 pour permettre à davantage d'associations même les plus petites ou éloignées d'un centre urbain, de trouver sur le territoire néo-aquitain un point d'appui Guid'Asso pour les informer, les orienter, ou les accompagner sur toute question relative à leur vie associative.



Lancé en 2024, le site Internet dédié au réseau Guid'Asso de Nouvelle-Aquitaine permet de retrouver la cartographie des structures ressources labellisées du réseau du territoire, par département (associations, collectivités ou structures porteuses d'une mission de service public) : <https://guidasso-nouvelleaquitaine.fr/>

Fin 2024, **295 structures Guid'Asso étaient labellisées** (+60 par rapport à 2023), couvrant 62 % du territoire néo-aquitain.

■ DRAJES

